

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 09 mars deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire à Pourcieux sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Affectation du Résultat 2020

Délibération N° 298-2021

Membres en exercice : 36

Membres présents : 19

Pouvoirs : 3

Excusés, absents : 14

Secrétaire de séance : Carine PAILLARD

Présents(es) :

Laurence BRULEY

Roger ANOT

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Jacques PAUL

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Simone CALLAMAND

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Gilles-olivier PAYAN

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Suzanne ARNAUD

Patricia SAEZ

Véronique DELFAUX

Pouvoirs :

Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée d'Evenos, a donné pouvoir à Madame Hélène VERDUYN, Maire et déléguée de la commune de Signe

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Madame Laetitia TREMOUILHAC, Monsieur Vincent AYALA, Madame Laurence GAUD, Madame Monique CHAMLA, Madame Cathy SILVU, Madame Sophie LE METER, Madame Virginie PHELIPPEAU, Madame Josiane GALIZZI, Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Monsieur Bruno AYCARD ; Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT, Monsieur Didier REAULT.

Etaient également présents :

Madame Marjorie MINUTOLO, Déléguée commune associée Roquefort-la-Bédoule, Monsieur Mathieu BISTAGNE, délégué suppléant commune de Roquevaire, Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume ;



Une autre vie s'invente ici

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020
 Considérant que ledit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du Receveur.
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté.	507 876,05
Excédent d'investissement antérieur reporté	22 477,39

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2020

Solde d'exécution de l'exercice	- 21 824,74
Solde d'exécution cumulé	652,65

Restes à réaliser au 31/12/2020

Dépenses d'investissement	62 238,00
Recettes d'investissement	62 238,00
Solde	0

Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2020

Rappel du solde d'exécution cumulé	652,65
Rappel du solde des restes à réaliser	0
Excédent de financt total	652,65

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	117 333,26
Résultat antérieur	507 876,05

Total à affecter

625 209,31

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET 2021	
A) EXCEDENT	
Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068)	
Sur-affectation complémentaire volontaire	53 394,62
Solde disponible :	
Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes)	571 814,69
B) DEFICIT	
Déficit à reporter (C.002 Dépenses)	0,00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme

Le Président

Michel GROS

